L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, *et publié tous les jours, rue St.-Pierre No.* 94, *entre Royale et Bourbon.*

No. 93. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI, 6 FEVRIER 1828. **Vol. 1.**

Conditions:—L'Abeille paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'une piastre par mois, payable à la fin de chaque mois.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Editeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville avertiront du avant, et ceux de la campagne deux mois d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feraient pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, dans chaque langue.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prendre un abonnement à l'année : les prix sont de $40 à 60, y compris la feuille, suivant la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St. Charles, chez le juge Morel Carrefourneil,

A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le Mr. Terrence Le Blanc.

A Donaldson, chez F. Boca, instituteur.

A Attakapas, à Mr. Dumartrait, et à Opelousas, Bryant.

Europe.

POUR LIVERPOOL.

Le brick anglais de première classe FRANCIS, capt. Blain, ayant presque son chargement complet, sera bientôt expédié. Pour fret ou passage, ayant des offres avantageuses, s'adresser à

5 fév ANDREW LOCKHART et Co.

POUR LIVERPOOL ou le HAVRE.

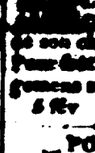

Le beau navire fin voilier MERIDIAN, (de 1ère classe) capitaine Wm. Adams, jaugeant de 1200 balles de coton, est prêt à prendre son chargement pour les dits ports. S'adresser au capt. à bord ou à JULES LE BLANC.

17 déc. No. 102 rue Royale.

POUR LIVERPOOL.

Le navire solide et fin voilier EDWARD DOWRES, capitaine Purdy, sera prêt à prendre charge sous peu de jours, ayant une partie considérable engagée et partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN HAGAN & Co.

17 Décembre.

POUR LIVERPOOL.

Le brick neuf, doublé et chevillé en cuivre, A. L. LUNAN, capt. Pothier, ayant la majeure partie de sa cargaison à bord, partira dès le tems le permet, Mercredi prochain. Pour fret de 200 à 300 balles de coton, s'adresser au capitaine à bord, quelque soin au devant du marché, ou à

14 janv. BOWERS, OSBORN & Co.

A FRETER

(On préférerait un port des Antilles)

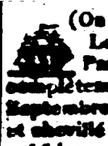

Le bon brick la CATHERINE, capitaine Pascal, du port de 170 tonneaux, ayant été complètement réparé à neuf à Hambourg, en Septembre dernier; il est doublé à neuf et chevillé en cuivre. S'adresser à

15 janv. GOTTSCHALK & REIMERS.

POUR BAYOU SARAH, BATON-ROUGE, *Plaquemine et les lieux intermédiaires.*

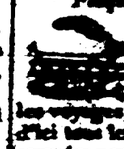

Le beau Bateau-Vapeur COURTLAND, d'une marche supérieure, capitaine H. Edgerton, fera régulièrement les voyages entre les places ci-dessus et partira d'ici tous les Mercredis à midi. Il a de très bons arrangements pour les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

20 déc. JAMES KENNEDY.

POUR BAYOU SARAH, POINTE-COUPEE, *Et tous les lieux intermédiaires.*

Le bateau à vapeur WASHINGTON, capitaine Ferguson, fera régulièrement les voyages ci-dessus, partira tous les Mercredis à midi, et des Bayous Sarah tous les Vendredis à 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

17 déc. L. MELAUDON.

POUR NATCHEZ.

Et tous les lieux intermédiaires

Le bateau à vapeur WALK-IN-THE-WATER, capitaine Stephen Vail, partira régulièrement tous les 1er. 10 et 20 de chaque mois ; et des Natchez tous les 5, 15 et 25, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 17 déc.

POUR LA MOBILE.

Le bateau à vapeur COLUMBIA, capt. Rogers, portant la malle des Etats-Unis, partira du Phare tous les mardis et vendredis à midi. Le fret sera reçu au bassin à bord de la goëlette qui descendra le soir avant le départ du bateau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au capitaine ou bien à H. HUNT,

17 dec Au Bassin.

POUR LE BAYOU SARAH, *Baton-Rouge, et les ports intermédiaires,*

Le bateau-à-vapeur, fin marcheur COLUMBIA, part régulièrement d'ici pour le Bayou Sarah, tous les Dimanches matin à 10 heures, et du Bayou Sarah tous les Mercredis à 4 heures de l'après-midi. Pour frêt ou passage, s'adresser au capit. ou à

John Hagan & Co.

1er septembre rue du Canal

POUR LE BAYOU SARAH, *Lauzon-Rivière, Baton-Rouge, Plaquemines, et les autres débarquements,*

Le bateau-à-vapeur, à simple pression, FLORIDA, capt. C. Laurent, part d'ici tous les Jeudis, à dix heures du matin, pour le Bayou Sarah, d'où il repart tous les Dimanches à dix heures du matin. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

1 sept *Joseph T. Bauduc.*

PAROISSE DE JEFFERSON.

COUR DES PREUVES.—Le Jeudi 17 Janvier prochain seront exposés en vente à la maison de cour de la paroisse de Jefferson, à midi précis, les esclaves ci-dessous appartenant à la propriété de feu Sophie Isnard, f. d. c. l., femme de François Dauphin, h. d. c. l.—Noël, hègre d'environ 30 ans, charpentier passable et scieur. Cécile, négresse d'environ 26 ans, avec ses deux enfans. Félicité âgée de six ans, et Marie enfant de huit mois. Ladite Cécile est assez bonne blanchisseuse.

Conditions de la vente :—Un et deux ans de crédit à partir du jour de la vente, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait payement.

Paroisse Jefferson, 17 Décembre 1827

18 déc J. M. HARANG, Juge.

70 BOUCAUTS DE SUCRE sont attendus à la levée cette après midi ou demain, et seront vendus à des prix raisonnables, pour du comptant S'adresser de suite, rue de Chartres No. 95, près la rue de Conti. 3 déc

Nord-Amérique.

POUR NEW-YORK.

Le navire neuf UNION, capitaine Thomas, est prêt maintenant pour prendre un chargement et en prendra aussi un bon du [illegible] qui l'en adressera immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à

5 fév BOWERS, OSBORN & Co.

POUR NEW-YORK.

Le navire CONCORDIA, capitaine C. [illegible], maintenant à prendre charge et à [illegible] devant recevoir [illegible] ou l'appareillage, [illegible] partira incessamment. S'adresser à

[illegible] JOHN MERTURN, rue du Canal

POUR BOSTON.

[illegible] brick neuf, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Chipley, [illegible] ayant [illegible] pour fret ou passage, s'adresser à

[illegible] WHITALL, JAUDON & Co.

POUR NEW-YORK.

Le navire KITTY, capitaine Knapp, prendra maintenant charge au haut de [illegible] et a une partie [illegible] prendre du coton pour fret légèrement [illegible] les conditions, s'adresser à

[illegible] JOHN B. PAYSON.

1 Décembre.

POUR NEW-YORK.

Le joli brick JULIA, capt. Bailey, est maintenant à prendre charge au haut de [illegible] et peut prendre encore 100 boucauds à [illegible] Il se présente immédiatement pour le reste du passage, s'adresser à

[illegible] J. W. ZACHARIE & Co.

POUR NEW-YORK.

Le brick de première classe PERUVIAN, doublé et chevillé en cuivre, capitaine [illegible], partira incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue St. [illegible]

[illegible] BOWERS, OSBORN & BOWERS.

[illegible] STEVENS & AVERY, No. 30 rue Bienville.

POUR NEW-YORK,

La nouvelle Ligne de paquebots part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 8 et 22 de chaque mois, toujours exact :

[illegible] Mercure LEDUC Y. cap Rathbone.

[illegible] navire TALMA, capt. Marshall.

[illegible] navire ILLINOIS, capt. Waterman,

[illegible] navire [illegible], capt. Fowler,

[illegible] navire [illegible]ANA, capt. Price.

[illegible] l'empressement dans [illegible] des quelles navires.

[illegible] manquer de leur départ de New-York, est [illegible] 1er. et 16 de chaque mois.

Foster & Hutton.

Mers Asiatiques.

POUR VERA-CRUZ.

[illegible] brick ASPASIA, capitaine [illegible], pouvant partir de suite [illegible] pour le reste du chargement. L'Aspasia est [illegible] de la première classe, doublé et chevillé [illegible] ayant des bons emménagements. [illegible] partira du fret, mais ne [illegible] fret offert. S'adresser au [illegible] vis-à-vis la maison bleue, [illegible] P. MORGAN & Co.

29 décembre.

[illegible] de New-Jersey.—50 barils de Cidre, [illegible] venant d'arriver et à vendre par

18 déc. J. SQUIER & Co.

SUCRE.—Les soussignés offrent à vendre, 100 boucauds Sucre première qualité sur une habitation à 10 lieues de la ville. S'adresser à

18 Déc. JOHN HAGAN & Co.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

BAINS DE VAPEUR.

Mr. Renou, Docteur en médecine, a l'honneur de faire part à ses Concitoyens et aux Etrangers de la Nouvelle-Orléans et des environs, qu'il a transporté son établissement de *Bains Fumigatoires* de la rue St.-Anne, No. 122, dans la rue du Quartier, No. 156, au coin de la rue de Bourgogne, maison occupée dernièrement par Mr. le Dr. Perrusto.

On sait généralement combien les bains de vapeurs sulfureuses et émollientes sont efficaces dans les maladies de la peau, les douleurs rhumatismales, les paralysies et autres affections graves ; il est inutile d'en citer des exemples.

Mr. Renou a profité de ce déplacement pour faire construire de nouveaux appareils et pour faire disparaître toutes les causes de reproches qu'on était peut-être en droit de faire à l'ancien établissement. Entr'autres changemens, la boîte fumigatoire pour les blancs est placée dans une pièce de son appartement n'ayant aucun rapport avec l'habitation de nègres.

Son nouveau local lui permet encore de prendre chez lui les malades qui voudraient devenir ses pensionnaires.

Il a un vaste hôpital pour les nègres, et la position de sa maison, dans un quartier où les habitations sont plus espacées entr'elles que dans aucun autre, lui rend parfaitement saine.

Prix de l'abonnement de 12 *bains* $ 15 ..

" ..... 6 " 9 ..

" ..... 1 " 1 50

La journée d'un nègre dans l'hôpital est ..... 1 ..

Mr. Renou prendra d'ailleurs avec les propriétaires, les arrangemens les plus convenables.

Dans les dernières années de sa pratique médicale à Paris, le Dr. Renou, lié de la plus intime amitié avec le Dr. Chaussy, inventeur du procédé le plus efficace pour la guérison des rétentions d'urine, s'était adonné spécialement à leur traitement. Il possède la collection la plus complète des instrumens qui y sont nécessaires. Il n'hésite pas à leur donner la préférence sur ceux qui sont généralement employés dans cette douloureuse maladie. Son habitude de pratiquer l'opération, l'entretien qu'il leur consacre font la sécurité de ce mode de traitement.

A VENDRE par les soussignés, dans leur magasin,

100 caisses blanc de baleine

30 barils farine de blé Superfine

50 barils Saindoux

20 barils cidre de New-York

50 barils d'huile fraîche

5 pipes eau-de-vie de France

Une caisse vitriol

Un assortiment de pierres à moules.

21 déc *Russell & Barstow.*

600 BOUCAUTS de sucre prêts à être livrés sur diverses habitations, à vendre par

4 dec. *A. & Z. Cavelier.*

500 BOUCAUTS de sucre, prêts à être livrés sur différentes habitations, à vendre par

4 dec. *G. Legendre.*

EN débarquement du brick Comodore Preble, et de la goëlette [illegible]rienne Isabella venant Port-au-Prince.—[illegible] de GINGEMBRE, sacs de CASSE à vendre par

LEGRIEL & HENRY,

13 déc. Rue Dauphine N.° [illegible]

A VENDRE.

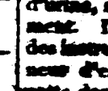

Une superbe propriété, située dans la paroisse Jefferson, faubourg Lafayette, dans la rue Jefferson, consistant en deux terrains, sur lesquels il y a une écurie de 96 pieds de long sur sol, planché haut et bas, une boulangerie, une maison de maître, puits, poulailler &c. 16 terrains situés dans la même rue, dont 12 d'entourés; pour les conditions, s'adresser à

24 déc. URBAIN PLAUCHE'.

FOR SALE,

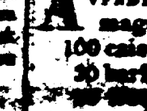

By the Subscriber, NINETY-TWO Hhds. first quality SUGAR.

P. V. BARBET,

Dec. 28. No. 37 St. Louis Street.

Reçu par le brick henry, de Marseille et à vendre par le soussigné:

Sardines à l'huile; gelées de groseille, sirop de framboise et de groseille, confitures cristalisées en boete, un assortiment de confitures de la Havane, nougat blanc, 40 caisses confitures de gingembre de kaston; trois barils anis vert très-frais. Le tout à un prix modéré.

4 dec. *N. Mioton.*

BRANDY, CLARET, &c.—Cognac and Champaigne, Brandy; 370 casks Medoc and Bordaux Claret; different qualities; 25 half dito dito dito dito; 1650 cases dito dito dito, dito; 65 half casks Barsac Wine; 120 boxes dito dito dito; 25 hampers Champaigne Wine; Corks, Anniseed, Vinegar, &c. imported direct and entitled to debenture.

P. E. SORBE,

jan 12 118 Royal-st.

ON SALE, a quantity of superfine Irish potatoes, 18 tons Queenston slates, 18 tons Coun, [illegible] and Dutchess slates; received by the Bolivar-from Belfast; apply to

ec 19 CURELL, LESASSIER & KILSHAW.

LE Soussigné se charge de tous les ouvrages appartenant à l'Etat de CARROSSIER ; il demeure rue Royale, No. [illegible], entre les rues de Main, et [illegible] où il offre ses services empressés, pour toutes les parties ci-haut, il entreprendra des réparations de tout genre.

18 Jan R. A. COOKE.

GOLD,

THIRTY Sovereigns, English ; twenty-five Guineas, French ; Spanish and Mexico Doubloons ; New-York Bank Notes, for sale at MALCOLM'S *Lottery and Exchange Office,* No. 68, Chartres Street.

Wanted—North and South Carolina, Virginia, Georgia and Alabama Notes ; all other kinds of Money out of course, will be purchased at the above office.

N. B.—Schemes and drawings of all Foreign Lotteries can be examined gratis as above. Foreign Prizes will be taken for Tickets in the Catholic Church or Public School Lotteries, to be drawn in the FIFTH and SIXTH of next month.

Dec. 17.

EN débarquement du navire le Kentucky, venant de New-York.

50 paniers (marque I. C.) de Champagne blanc mousseux.

Et d'arrivages intérieurs.

270 sacs Café de la Havane.

30 caisses de 12 bouteilles C[illegible]gne mousseux.

200 sacs de 1000 bouchons fins.

40 caisses Huile de Vitriol de deux damejeanne[illegible]

100 barils Vin[illegible] fort.

500 sacs Sel de [illegible]

[illegible] Planche[illegible]

[illegible]le.

40 barils [illegible]

40 caisses [illegible]dish.

Grils pour boucaner à vapeur, Cheminées et Roues, Drays et Brouettes.

A vendre par

[illegible]

CONFITURES [illegible] assorti de confitures [illegible] ; 4 do. rouget blanc ; à vendre par A. HODGE, Jr.

Dec 18.

SUCRE EN GRAIN.—Les soussignés [illegible] un entrepôt de sucre en grain et en poudre raffiné ; aussi assez candi blanc et brun en boites.

A. HODGE, Jr.

Dec 18.

EN déchargement du brick Wm. Howland, 50 boites de vernis copal, numéros assortis, à vendre par

J. H. FIELD.

18 Dec. 22 rue de la Bourse.

MELASSE.—Les soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre 50 barils de Mélasse.

TANEY & DUPLESSIS.

18 Dec, 36 rue de la Levée.

ON pourrait avoir quelques tonneaux de fret en s'adressant a W. W. CALDWELL.

18 decembre.

CRAIE.—40 tonneaux de Craie, débarquant du navire Eliza Grant et a vendre par

18 dec. MARTINSTEIN & HALL.

TABAC &c.—En débarquement du brick Charlotte :

25 barils Tabac de Virginie,

25 boites do. do.

260 caisses savon,

5 boucauds Rum quatrième preuve,

40 caisses cardes à coton et à laine de Whittemore, numéros assortis ; 25 ballots brodequins et souliers, à vendre par N. MERRITT.

dec 20. No. 36 rue des Magasins.

HARDES, &c.—Le soussigné vient de recevoir par le Créole et le Delta, pantalons de Russie, vestes en soie, habits de différentes couleurs, et 25 barillets verdegris, de première qualité, à vendre au No. 32, rue de la Douane, par

Dec 18. Wm. FROST, Jr.

UNE quantité considérable d'excellentes pommes de terre d'Irlande, 10 tonneaux d'ardoises de Queen Ton, 18 do. do. dites Comtesse et Duchesse ; reçus par le Bolivar, de Belfast, et à vendre par

19 dec. CURELL, LESASSIER & KILSHAW.

A VENDRE par Peter H. Clamageran, et importées par les derniers arrivages de Bordeaux ; vin blanc de Grave en ½ barriques et de très bonne qualité. Vin en caisses Gruaud Larose très vieux et de qualité très supérieure. Idem idem de Chateau Lafitte, Id. id. de St. Julien. 18 déc

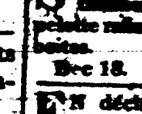

SUCRE A VENDRE.--92 boucauds Sucre 1ère. qualité. S'adresser à

P. V. BARBET,

28 déc. No. 37, rue St. Louis

A LOUER—Une *Nourrice* jeune et saine, ayant un enfant d'un mois et demi.

15 novembre.

AVIS.—Les souscripteurs à l'association consolidée des cultivateurs de la Louisiane, sont prévenus que le Lundi 25 de Février à 10 heures du matin, il sera procédé à l'élection de sept directeurs, conformément aux dispositions de la 9me. section de la charte. Les votes pour les élections, seront reçues dans l'étude de Mr. de Armas, notaire de l'institution, rue Royale.

J. L. PREVOST,

14 janv. Caissier.

LOTERIE.

[illegible] DE L'ETAT DE LA LOUISIANE. [illegible] ORDINAIRE DE [illegible]

AUTORISÉE PAR L'ACTE DE LA LEGISLATURE, au profit de l'Eglise Catholique de Saint [illegible] Martinique.

Le Tirage aura positivement lieu le

25 Février 1828.

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Résumé.

1 gain de	$ 6,000	est	$ 6,000
1	"		4,000	"	4,000
2	"		3,000	"	6,000
2	"		2,500	"	5,000
1	"		2,160	"	2,160
3	"		2,000	"	6,000
6	"		500	"	3,000
12	"		300	"	3,600
156	"		60	"	9,360
780	"		8	"	6,240
7,800	"		4	"	31,200
8,760 prix			montant à		$73,000

Pour déterminer les prix, 30 numéros, depuis un jusqu'à trente inclusivement, seront placés dans une roue, le [illegible] tirage, et l'un en tirera 4 d'entr'eux : et les [illegible] numéros tirés, [illegible] les 1er. 2d. et 3e. numéros tirés, [illegible] auront été tirés, [illegible] Et les cinq autres billets [illegible] mêmes numéros, [illegible] auront droit à un quart [illegible]

[illegible]	1	5	et	[illegible]	
	2	1	et	[illegible]	
	2	2	et	[illegible]	
	3	1	et	[illegible]	
	3	2	et	1	2

Les 6 autres billets qui auront deux numéros sortis, [illegible] les 3e., 3e. et 4e., [illegible] quelconques de premières que ce soit, auront droit chacun à [illegible]

Tous les autres billets, au nombre de 12, ayant trois des numéros sortis, dans quelque ordre que ce soit, auront droit à [illegible]

Les 156 billets qui auront deux numéros sortis, [illegible] auront droit chacun à [illegible]

Tous les autres billets au nombre de 780, ayant deux des numéros sortis, auront droit chacun à [illegible]

Les 7,800 billets ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à [illegible]

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un autre prix quelconque que celui qu'il aura obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.

Prix des Billets ;

BILLETS, $4—DEMIS, $2—QUARTS $1

J. F. RIBETTY, COMMISSAIRE.

L. POTTIER, ADMINISTRATEUR.

Tous les ordres devront être francs de port et seront exécutés avec promptitude, en s'adressant à J. F. RIBETTY, rue de Chartres, N°. 154. 17 janv.—1m.

FRUITS FRAIS.—30 caisses Prunes, 50 paillons de Figues 10 lbs. Noix du Bréal. Reçus par le navir Wm. Tell, et à vendre par J. F. PAYSON.

4 décembre

EN débarquement des navires Rome et James Grent, de Liverpool, et à vendre par les soussignés :

Toile à chemises de 4-4,

Robes de soie avec bordures ornées,

Velour superfin bleu et noir,

Mouchoirs romal bleu,

Mouchoirs Madras,

Mousseline de 4-4 et 6-4,

Indiennes et mousseline unies,

Courtepointes, etc. Les marchandises [illegible] sus ont droit de debenture.

KENNEDY & DUCHAMP.

15 de

A VENDRE.

DEUX cents rames tant papier ecolier et aux armes que papier à lettres, fabrique de France, et sans coton, à la Librairie de Ch. Jourdan & co. auxquels il reste encore 25 barriques de très bon vin rouge pur de Bordeaux à $34.

20 déc. CH. JOURDAN

EN débarquement du sloop Juliet, venant de St. Yago, 200 Suvons TABAC, de première qualité, à vendre par

JEAN GOULET.

4 ec. *No. 5, Rue Toulouse*

Esclave en marronnage.

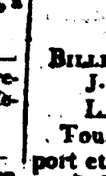

Une récompense de $25 est offerte à celui qui arrêtera la négresse NANCY, absente depuis 15 jours, habituée à vendre des gâteaux; elle a la peau très-noire, de gros seins, le regard craintif, et était vetue d'une robe de cotonade bleue à carreaux ; elle se tient habituellement à la pointe du côté de M. Jn. Mornay. On offre également 25 piastres à celui qui pourra découvrir l'individu qui lui donne asile.

A. LACOUTURE,

4 janvier rue de Chartres N°. [illegible]

RUSSIE ROUGE.—30 balles [illegible] 6-4, en débarquement du [illegible] ham à vendre par

12 Jan.